

Lieux d'accueil à la journée des enfants de la naissance jusqu'à la fin du 2^e cycle scolaire (8^e Harmos) :

Mission : Accueillir l'enfant dans un lieu de vie adapté à ses besoins, dans un climat de confiance, de sécurité et de respect. Veiller à sa santé, à sa sécurité physique et affective, ainsi qu'à son bien-être. Lui offrir des repas sains, équilibrés et adaptés à son âge. Favoriser l'éveil des tout-petits et le bon développement intellectuel, sensoriel, psychomoteur et relationnel des enfants à travers les activités et les jeux proposés. Collaborer avec les parents.

Type	Âge des enfants	Ratio d'encadrement	Formation du personnel
Institution de prise en charge de jour ouverte en continu (type crèche)	De 0 à 24 mois	1 adulte pour 5 enfants	2/3 du personnel formé Direction : formation spécifique reconnue
Institution de prise en charge de jour ouverte en continu (type crèche, école privée)	De 24 mois à l'entrée au 1 ^{er} cycle scolaire	1 adulte pour 8 enfants	2/3 du personnel formé Direction : formation spécifique reconnue

**DÉPARTEMENT DE L'EDUCATION
ET DE LA FAMILLE**

SERVICE DE PROTECTION DE L'ADULTE ET
DE LA JEUNESSE

OFFICE DE L'ACCUEIL EXTRA-FAMILIAL ET DES
INSTITUTIONS D'EDUCATION SPECIALISEE

<u>Type</u>	<u>Âge des enfants</u>	<u>Ratio d'encadrement</u>	<u>Formation du personnel</u>
Structure d'accueil parascolaire 1^{er} cycle	1 ^{er} cycle scolaire (1H-4H)	1 adulte pour 12 enfants	2/3 du personnel formé Direction : formation spécifique reconnue
Structure d'accueil parascolaire 2^e cycle et tables de midi	2 ^e cycle scolaire (5H-8H)	1 adulte pour 18 enfants	Direction : formation en lien avec l'enfance et l'activité proposée
Institution de prise en charge de jour non ouverte en continu (atelier, école privée)	De 24 mois à l'entrée au 1 ^{er} cycle scolaire	1 adulte pour 8 enfants	Direction : formation en lien avec l'enfance et l'activité proposée
	1 ^{er} cycle scolaire	1 adulte pour 12 enfants	
	2 ^e cycle scolaire	1 adulte pour 18 enfants	